

Nort infos

BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE



N°180
FÉVRIER 2020



**JALONNEMENT DES
MOBILITÉS ACTIVES**



Conférence gesticulée / 21 novembre

La conférence sur le thème des violences éducatives ordinaires a fait écho auprès des familles.



Inauguration / 29 novembre

Les Restos du Cœur ont pris possession de leurs nouveaux locaux pour un meilleur accueil.



Relais Petite Enfance / 29 novembre

Rencontre entre familles et professionnelles de la Petite Enfance lors des portes ouvertes.



Présents de Noël / 6 décembre

308 présents ont été distribués aux personnes âgées par les 48 correspondants de quartier.



Téléthon / 7 décembre

Nort Associations a collecté 6 760 € au profit du Téléthon grâce à la mobilisation des associations.



Clowns au Bois Fleuri / 20 décembre

L'association Clown En Nez Veille est venue rendre visite aux résidents du Bois Fleuri pour Noël.



Déambulations de Noël / 21 décembre

Près de 1 000 personnes ont assisté aux déambulations de Chamôh dans les rues du centre-ville.



Cérémonie des vœux / 6 janvier

Plus de 450 personnes étaient présentes lors de ce moment d'échanges et de convivialité.



L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Les évolutions sociales et sociétales, qu'elles soient locales ou internationales, impactent le fonctionnement des collectivités et donc le quotidien des concitoyens. Nous nous devons, en qualité d'élus, de limiter les effets et de préserver une qualité de vie. Dans le cadre d'une approche globale de complémentarité, les services publics doivent donc demeurer accessibles à tous.

MAINTENIR LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Lors de la cérémonie des vœux, je suis revenu sur les temps forts qui ont marqué l'année 2019. Dans ce domaine de l'accès aux services, la SNCF a souhaité fermer le guichet en gare de Nort-sur-Erdre. Bien que nous ayons atténué les conséquences, par la mise en place d'un point de vente sur la commune et le maintien de l'ouverture du hall, la fermeture d'un service est toujours regrettable.

De même, à l'annonce de l'intention de fermer la Trésorerie, j'ai rencontré la direction régionale des finances publiques afin d'expliquer la nécessité de préserver cet accueil et d'étudier les possibilités de regroupement. Aujourd'hui, je reste optimiste sur le devenir voire le développement de ce service aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités. Une forte mobilisation des élus des communautés de communes d'Erdre et Gesvres et de Nozay, que je tiens à remercier, a permis de conforter les arguments de maintien sur le territoire.

UN PERSONNEL IMPLIQUÉ

Ces services publics ne pourraient fonctionner sans les équipes qui mettent en œuvre les politiques définies. Je tiens donc à remercier le personnel municipal pour sa compréhension, son professionnalisme et son adaptation permanente aux nombreuses demandes. Il a cette attention constante à apporter une réponse la plus juste et adaptée à chacun d'entre vous.

Si l'année 2019 a vu l'ouverture du Relais Petite Enfance au parc de La Garenne ; l'année 2020 verra l'ouverture du Pôle Social. Installé dans les anciens locaux du Centre Médico-Social et du Centre de Soins Infirmiers, rue du Général Leclerc, ce Pôle regroupera le Centre Communal d'Action Sociale ainsi que les permanences des associations et des partenaires sociaux.

Les services municipaux, comme les autres services publics du territoire, participent au bien vivre à Nort-sur-Erdre et au rayonnement de la commune sur le bassin de vie.

Yves DAUVÉ,
Maire de Nort-sur-Erdre

Directeur de la publication : Yves DAUVÉ
Rédaction : Anne MORIN, Bérénice KESTELOOT
Participation : Yves DAUVÉ, Sylvain LEFEUVRE, Delphine FOUCHARD, Guy DAVID, Aïcha METLAINE, Didier LERAT, Françoise PROVOST, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Nathalie HERBRETEAU
Conception et mise en page : Enola Bis
Impression : Goubault
 Papier certifié PEFC et encres végétales
Tirage : 4 350 exemplaires
Distribution : La Poste
 Dépôt légal à parution



Couverture : Service communication Nort-sur-Erdre

Le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres lundi 2 mars.

En raison des élections municipales, il n'y aura pas de numéro au mois d'avril. Le prochain Nort Infos sera ensuite diffusé début mai. Les articles et photos doivent être adressés avant mercredi 1^{er} avril à communication@nort-sur-erdre.fr. La parution de cette information reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Mairie de Nort-sur-Erdre // 30 rue Aristide Briand
 02 51 12 00 70 // accueil@nort-sur-erdre.fr

Erratum n°179

Dans le numéro du mois de décembre, une coquille s'est glissée en page 8 du dossier. Il fallait lire 3 000 emplois (et non 300).

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Bercy Patrimoine

Laëtitia Millet, consultante en gestion de patrimoine chez Bercy Patrimoine, se propose d'optimiser votre patrimoine et votre fiscalité en vous fournissant des conseils et programmes sur-mesure de placements immobiliers et financiers.

lmillet.bercypatrimoine@gmail.com
0637575106

ÉLECTIONS

Le 1^{er} tour des élections municipales aura lieu dimanche 15 mars. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et cette inscription est possible jusqu'à vendredi 7 février.

Suite à la mise en place du répertoire électoral unique, nous attirons votre attention sur l'importance de bien vérifier votre inscription sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Si vous ne figurez pas sur cette liste ou si vous venez d'arriver sur la commune, vous pouvez vous inscrire en ligne sur : www.service-public.fr



CHUTE DU PIN PARASOL

Comme nous vous l'indiquions dans le numéro du mois de décembre, le suivi du patrimoine arboricole est nécessaire.

Le majestueux pin parasol du Parc de La Garenne est tombé dans la nuit du 19 au 20 décembre. Heureusement, sa chute n'a occasionné que des dégâts matériels : d'autres arbres à proximité ainsi qu'une partie du jardin partagé d'Al'terre Nort. Sa circonférence était de plus d'un mètre.

LA FRAGILITÉ DES ARBRES

Cet incident témoigne de l'importance de suivre l'état du patrimoine arboricole. Après un été caniculaire puis une succession de fortes pluies, les arbres âgés, malades et/ou abîmés sont fragilisés et peuvent présenter un risque.



REBOISEMENT AUX MARES NOIRES

Au mois de juin, la commune inaugurerait l'agrandissement de la station d'épuration. Dans le cadre de ces travaux, une partie du boisement a été supprimée.



Chaque abattage d'arbres étant compensé, ce sont 300 arbres qui ont été plantés devant la station d'épuration début décembre, avec la participation d'un groupe d'enfants de l'Accueil de Loisirs.

Les agents du service Espaces Verts ont profité de cet atelier pour sensibiliser les enfants aux questions environnementales et à la biodiversité.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français de 16 ans doit se faire recenser à la mairie, muni de sa pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Elle peut se faire en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054.

À l'issue de ce recensement, il sera convoqué pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et inscrit sur les listes électorales à ses 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. La mairie lui délivrera une attestation de recensement ; à noter qu'aucun duplicata n'est délivré.

UNE JOURNÉE OBLIGATOIRE

La Journée Défense et Citoyenneté vise à l'informer sur ses droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Suite à cette journée, il recevra une attestation lui permettant de s'inscrire aux concours et examens de l'État.



ÉCOLE MATERNELLE DU MARAIS

La rentrée scolaire 2021 se prépare dès maintenant. Les inscriptions à l'école maternelle du Marais doivent être effectuées avant le 31 mai.

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle (enfants non scolarisés et nés en 2017, 2016 ou 2015), vous devez à compter du 10 février :

- Effectuer une préinscription au service scolaire de la mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
- Prendre rendez-vous avant le 7 mai avec la directrice Anne Léon au 02 40 72 23 02 ou par mail ce.0440730e@ac-nantes.fr

Lors de ce rendez-vous, vous devrez vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant (vaccinations) et du certificat de radiation si votre enfant est actuellement scolarisé dans une autre école.



PRÉ-PETITE SECTION

Les enfants nés en 2018 (de janvier à avril) seront inscrits à la mairie sur liste d'attente et accueillis en Pré-Petite Section dans la limite des places disponibles. Cette inscription doit impérativement être faite en mairie avant mi-mai.

Les Portes Ouvertes auront lieu vendredi 6 mars de 18h à 20h.

LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Chaque hiver, le Département met en place un dispositif de veille des routes départementales.



L'hiver, les conditions de route sont parfois difficiles en raison de facteurs météorologiques. Pour prévenir d'éventuels risques, le Département a mis en place un dispositif actif jusqu'au 2 mars.

FAIRE PREUVE DE PRUDENCE

Ce service n'est pas une assurance tous risques au regard des difficultés de circulation. Il appartient à chaque automobiliste d'adapter

sa conduite aux conditions de circulation et de redoubler de vigilance. Le cas échéant, il conviendra de modifier son trajet voire de reporter le déplacement.

Sur inforoutes.loire-atlantique.fr, une carte dynamique permet de connaître les conditions de circulation et les chantiers sur le réseau départemental.

CE DISPOSITIF EN CHIFFRES

- 372 km pouvant être traités 24h/24, 1 277 km traités aux heures de pointe
- 8 stations météo internes
- 26 équipes disposant du matériel nécessaire au salage des routes
- 26 camions équipés d'une saleuse
- 30 centres de stockage de sel (de 20 à 50 tonnes entreposées par centre)

ENTRETIEN DES BERGES

Les arbres, arbustes et haies qui bordent les berges de l'Erdre peuvent constituer une entrave à la navigation lorsqu'ils viennent à se coucher dans la rivière en raison de facteurs naturels (maladie, terrain fragile) ou de facteurs météo (vents, crues).

Entretien cette végétation

Bien qu'importante pour l'équilibre du cours d'eau, cette végétation doit être entretenue par tous les propriétaires et ne pas créer d'embâcles naturels préjudiciables : augmentation du niveau de l'eau, obstacles à l'écoulement de l'eau, accumulation en aval.

Code de l'environnement

Ainsi les services de la mairie rappellent aux propriétaires riverains de l'Erdre qu'il leur incombe de veiller à un entretien régulier de leurs berges afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre écologique et hydraulique. Ces principes d'entretien sont inscrits à l'article L215-14 du code de l'environnement.



JALONNEMENT DES MOBILITÉS ACTIVES

Encourager à se déplacer autrement, à pied ou à vélo, passe par la mise en place d'une signalétique adaptée pour rejoindre le centre-ville, la gare, les écoles, les équipements sportifs...



Pierrick Guégan
Conseiller délégué
aux mobilités

Les mobilités actives sont définies dans le PACMA (Plan d'Actions Communales pour les Mobilités Actives) comme étant des mobilités de déplacement doux. Ce sont donc des façons de se déplacer qui ne consomment que l'énergie humaine : la marche, le vélo, la trottinette, les rollers.

LES USAGES DU QUOTIDIEN

Pour sécuriser les usagers, la commune a progressivement aménagé un réseau d'itinéraires doux pour rejoindre le centre-ville, les établissements scolaires, les équipements sportifs, la gare... En 2020, ce réseau sera complété de liaisons aux abords du nouveau collège Paul Doumer et du futur lycée public ; il représentera un maillage de près de 15 km.

Pour encourager les personnes réticentes à prendre le vélo ou à s'engager à rejoindre le centre-ville à pied, la commune a souhaité matérialiser les liaisons douces avec une signalétique adaptée. Pour ce faire, un travail de repérage a été effectué sur le terrain. Cette étude a conduit à la définition d'un

schéma directeur de jalonnement incluant cartographie, modèles de panneaux et informations techniques.

4 500 € INVESTIS

Après ce recensement de données, nous avons, avec les services municipaux, retenu l'option de matérialiser prioritairement les axes pour les piétons et les cyclistes. À la notion de distance, nous avons préféré indiquer le temps à pied ainsi que le temps à vélo, ce qui est plus incitatif pour les déplacements dits utilitaires : se rendre à l'école, aller à son travail, se rendre à la gare pour prendre le train, faire ses courses...

La commande passée auprès d'un professionnel de la signalisation comptait 117 lames directionnelles et 50 poteaux pour un montant TTC de 4 500 €. Le service voirie a ensuite procédé à l'implantation de ces équipements. Dès leur installation, nous avons pu constater que ces panneaux répondaient à un besoin des usagers pour leurs déplacements quotidiens ou de loisirs.

HOUSE DANSE ET AFROHOUSE

L'association C'Comme propose une initiation house danse et afrohouse samedi 7 mars de 14h à 16h à la salle des Loisirs. Animé par la danseuse hip-hop Fatima Camara, l'atelier est ouvert aux adolescents (à partir de 16 ans) et adultes tous niveaux. Participation : 15 € + 1 € pour les non-adhérents.

Inscriptions : 0607 309402
c.comme.asso@gmail.com

REPAS DE CLASSE

Classe 60

Le repas de la classe 60 se tiendra au restaurant La Pierre Bleue à Nozay jeudi 23 avril. Inscriptions avant le 25 mars auprès de Daniel Pichot au 02 40 29 54 52 ou Danielle Jaunasse au 02 40 72 12 52.

Classe 75

Le repas de classe pour les 65 ans aura lieu dimanche 24 octobre au restaurant le Saint-Laurent à Petit-Mars. Inscriptions auprès de Michelle Billon par mail mmmillon@orange.fr ou au 0602 33 34 60.

BAL DÉGUISÉ

Le Groupe Celtique organise un bal déguisé pour enfants dimanche 8 mars de 15h à 17h à la salle des Loisirs. Petits et grands sont invités à venir danser en famille à l'occasion de ce bal trad' animé par la Compagnie Tutti Crescendo. Tarif unique : 3 €.



RÉDUIRE SES DÉCHETS EN FAMILLE

En 2020, l'association Entreprenant'aise s'engage par la création d'un programme d'animations dédié à la réduction des déchets.

L'association Entreprenant'aise propose des moments d'échanges entre familles, ainsi que des temps où parents et enfants se retrouvent pour jouer, créer et partager : bébé signe, éveil musical, motricité.

MOINS DE DÉCHETS EN 2020

Cette année, Entreprenant'aise se met au vert et invite les familles nortaises à ralentir, moins consommer et réduire leurs déchets. Afin de les accompagner dans leur engagement et leur transition, l'association a concocté un programme spécial : conférences, ateliers (cosmétiques, couture, cuisine...) et moments

ludiques (ciné-apéro, jeu de piste en plein air...).

CONFÉRENCE SAKAÏDÉ

Première date à retenir : la conférence sur la réduction des déchets qui se tiendra mercredi 5 février à 20h30 à la salle des Loisirs. Claire Poirier, de Sakaïdé, partagera l'expérience de sa famille. Comment s'est-elle engagée dans une démarche zéro déchet avec une réduction de 95% en 5 ans ?

Entrée libre et gratuite.

assoentreprenantaise@gmail.com



LES DIMANCHES LUDIQUES

Les dimanches ludiques reprennent ; l'occasion pour l'association Les Petits Ruisseaux de s'essayer à une nouvelle formule.



L'association Les Petits Ruisseaux a pour objectif de stimuler le lien intergénérationnel à travers des animations de proximité valorisant le faire ensemble et de favoriser des pratiques plus respectueuses de la nature.

POUR TOUS LES ÂGES

Créés en 2019, les dimanches ludiques sont des rendez-vous dédiés aux jeux pour tous les âges. Les joueurs retrouveront, cette année, les espaces qu'ils connaissent déjà (espaces de jeux libres et découverte de jeux de société actuels) mais auront également le plaisir de rencontrer un "invité ludique" du territoire chaque dimanche.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Dimanche 1^{er} mars avec Michel (Nort-sur-Erdre) : jeux en bois.
- Dimanche 5 avril avec Claudine (Petit-Mars) : séance de biodanza à 18h.

De 14h à 18h - salle Sud.

Entrée gratuite sur adhésion (cotisation libre).

17^{ÈME} FESTIVAL POLYGLOTTE

Le 17^{ème} festival se tiendra du 21 mars au 5 avril et invitera à une réflexion autour de l'environnement : comment habiter, cultiver, se nourrir autrement ?



UN THÈME PORTEUR

Cette année, Polyglotte invite les publics à penser d'autres modes de vie et de consommation au travers une programmation en partenariat avec d'autres associations. Le festival traitera du zéro déchet et des matériaux biosourcés lors de conférences, proposera une sortie en tourbière avec Bretagne Vivante, un Troc Plantes avec Al'terre Nort et diffusera des films dans les cinémas du territoire.

SOIRÉE D'OUVERTURE

Polyglotte vous donne rendez-vous à Cap Nort samedi 21 mars à 20h. Au programme : projection du documentaire "Autonomies" et rencontre avec les réalisateurs et Patrick Baronnet de la Maison Autonome à Moisdon-la-Rivière.

Places limitées - réservation conseillée.

www.centre-polyglotte.eu

STAGES D'ANGLAIS

Pendant les vacances, Polyglotte propose des stages Kids' club (7-10 ans) et Juniors' club (élèves de 6^{ème}) pour s'initier et pratiquer l'anglais : du lundi 17 au mercredi 19 février.

Renseignements : 02 40 72 12 71 - contact@centre-polyglotte.eu

BAL D'ICI ET D'AILLEURS

En 2020, l'association 100 pour 1 - Vallée de l'Erdre, qui accompagne réfugiés et migrants, fête son premier anniversaire.



L'association 100 pour 1 - Vallée de l'Erdre soufflera sa première bougie lors du Bal d'ici et d'ailleurs, samedi 7 mars à partir de 17h à Cap Nort.

UNE SOIRÉE AUTOUR DU MONDE

Pour cette soirée placée sous le signe de la danse, l'association invite musiciens et danseurs de tous horizons pour entraîner le public dans les pas du monde entier ! Au programme : fanfare New Orleans, groupes de hip-hop, danse africaine, bal Klezmer par le Beygale Orkestra et Afro Groove Time.

L'association propose un buffet partagé et invite les participants à apporter une spécialité salée à partager. Boissons et desserts seront en vente sur place.

Entrée libre et gratuite.

100 POUR 1

L'association 100 pour 1 - Vallée de l'Erdre accompagne réfugiés et migrants dans leur nouvelle vie.

Le principe : si 100 personnes donnent 5 € chaque mois, cela permet de loger une famille et lui offre le temps nécessaire pour réaliser les démarches administratives avant de pouvoir assumer son loyer.

Actuellement, l'association recherche activement un logement pour une famille (2 adultes et 2 petites filles).

Assemblée générale

Une occasion de découvrir les missions et actions de l'association : samedi 29 février à 10h30, salle sud.

SORTIE CORNELIA

L'association Cornelia organise, en partenariat avec la LPO, une sortie "découverte des oiseaux hivernants de l'Erdre", animée par Jean-François Certin et encadrée par les bénévoles. Samedi 29 février à 14h. Départ du port.

Inscriptions : 07 81 30 25 15



NAC TENNIS DE TABLE

Le traditionnel loto aura lieu dimanche 1^{er} mars à Cap Nort à partir de 14h (ouverture des portes à 12h). Restauration sur place.

Inscriptions : 06 86 25 29 56
nactt@laposte.net

NORT BRIDGE CLUB

Le Nort Bridge Club, qui a fêté ses 35 ans en 2019, met l'accent sur la formation en proposant des sessions d'initiation assurées par deux joueurs chevronnés. Cette année, 8 personnes suivent un apprentissage du bridge tous les mercredis de 20h30 à 22h30 au Foyer Joseph-Richard.

Marc Métivier au 07 89 51 30 17





RDV CHEZ L'HABITANT

Deuxième saison pour ces rendez-vous dont l'objectif est d'échanger et d'apprendre de manière conviviale. Le principe ? Transmettre à ses voisins, collègues... des astuces et bonnes pratiques en faveur du développement durable. À Nort-sur-Erdre, Bertrand vous accueille dans sa maison moins énergivore samedi 29 février de 10h à 12h.

Inscriptions : 02 28 02 01 45
nathalie.brachet@cceg.fr



LE PLUI ?

Le PLUi, approuvé en conseil communautaire le 18 décembre, est applicable depuis le 6 janvier. Il est consultable sur www.plui.cceg.fr, www.cceg.fr, au siège de la communauté de communes ou en mairie pour les données relevant de la commune.

SENSIBILISATION AU RISQUE RADON

L'UFC Que Choisir de Nantes organise une réunion d'information et de prévention sur le radon et la qualité de l'air intérieur. Un kit de mesure du niveau de radon sera remis aux participants : lundi 3 février à 18h, salle municipale à Héric.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Auparavant géré par les communes, l'assainissement collectif devient un service mutualisé transféré à la communauté de communes.

Le Service Public d'Assainissement Collectif est le système qui consiste à évacuer et traiter les eaux usées vers la station d'épuration.

UNE MUTUALISATION

Chaque commune avait contractuellement confié la gestion à des délégataires : SAUR, SUEZ, et STGS. Un maillage d'intervenants et de procédures aussi dense que complexe que la communauté de communes a souhaité simplifier.

Depuis le 1^{er} janvier, l'assainissement collectif a été transféré à l'intercommunalité afin

d'offrir une qualité de service harmonisée pour tous les habitants.

CE QUI CHANGE

- L'interlocuteur est maintenant le service dédié à la communauté de communes.
- À terme, un service repensé : procédures, lecture des contrats... Tous les habitants bénéficieront de la même qualité de réseau et d'un prix unique.
- Une optimisation du réseau pour rendre plus performante la gestion des déchets (l'eau usée est aussi déchet).

ACTES D'URBANISME

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable ou permis de démolir : ces demandes pourront désormais être transmises sous forme numérique.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est un dispositif de dématérialisation ouvert aux particuliers, entreprises et professionnels de l'urbanisme. Les demandes se font en ligne. Le dépôt est sécurisé et chaque demandeur dispose d'un espace personnel.

les pièces justificatives. Le demandeur peut déposer son dossier sans se déplacer et peut en suivre l'instruction en temps réel. De plus, il peut consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

À noter qu'il sera toujours possible de déposer les demandes au service urbanisme des mairies ou par courrier.

UN OUTIL COMPLET

Le portail permet de consulter le zonage et les règles d'urbanisme, de formuler une demande d'autorisation et de télécharger

Dans un premier temps, ce dispositif n'est pas ouvert aux permis de construire, ni aux permis d'aménager.



CONSTRUIRE ENSEMBLE NORT

Membres de la majorité

NOTRE VOLONTÉ POLITIQUE

Dans le cadre d'un plan national de rationalisation des trésoreries, le Ministère des Finances avait envisagé la fermeture de l'établissement de Nort-sur-Erdre. Les trésoreries sont les antennes du Ministère des Finances. Elles ont vocation à accompagner les particuliers, les collectivités locales, les entreprises dans la collecte des impôts, la comptabilité publique et la gestion de la fiscalité.

Nous nous sommes particulièrement mobilisés, non seulement pour éviter cette fermeture mais aussi pour mettre en avant que la situation centrale de Nort-sur-Erdre

était particulièrement intéressante pour un service public au bénéfice d'un très grand nombre d'habitants et de collectivités.

Par des échanges réguliers avec la direction régionale des finances publiques, un soutien des élus locaux du territoire et des parlementaires, par un souhait réaffirmé des salariés eux-mêmes du Ministère des Finances, aujourd'hui nous pouvons envisager non seulement le maintien de notre trésorerie mais aussi le développement d'un service aux collectivités du nord du département.

Notre équipe a su fédérer les énergies, se mobiliser et ne pas subir pour réaffirmer

notre caractère de ville centre au service d'un bassin de vie.

Yves DAUVÉ, Delphine FOUCHARD,
Guy DAVID, Françoise PROVOST,
Sylvain LEFEUVRE, Aïcha METLAINE,
Didier LERAT, Lydie GUÉRON, Cédric HOLLIÉ-
LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Michel
BROCHU, Bertrand HIBERT, Anne SAVARY,
Pierrick GUÉGAN, Charlotte COURTOIS,
Laurent ODIN, Reine YESSO EBEMBE, Thierry
PÉPIN, Stéphanie TRÉLOHAN, Emilien
VARENNE, Carlos McERLAIN, Nathalie
CALVO, Frédéric COURTOIS

NORT À VENIR

Membres de l'opposition

OPÉRATION CITOYENNE

Le dernier Nort Infos axé sur le thème de l'environnement a retenu agréablement notre attention et plus particulièrement l'article sur l'opération "Nettoyage de la nature" mais nous ne pouvons que regretter qu'il ait fallu la fin de mandat pour que l'écologie soit dans son éditorial.

Nous avions suggéré ce type d'initiative en... juillet 2018, dans notre article sur les initiatives citoyennes ! Il nous paraît effectivement essentiel de centrer la citoyenneté à travers le vivre ensemble et agir en rapprochant l'homme et la nature pour ainsi améliorer le cadre de vie et protéger notre environnement.

Dès 2014, nous avons publié un article sur l'efficacité énergétique et n'avons cessé de

proposer que soient développées des actions favorisant l'écologie urbaine !

Quelques décisions prises lors de ce mandat nous paraissent assez loin de préoccupations écologiques - ex : le projet city center doctor, pour lequel, il a fallu se déplacer dans plusieurs villes d'Europe pour finalement installer une cabine à livres, des pancartes indiquant un temps de déplacement, du marquage au sol ou des bacs... disparus depuis ! Des espaces de travail partagés excentrés au Port Mulon alors qu'un dynamisme économique plus central paraissait bien plus cohérent en évitant des transports. Quid des déplacements sécurisés piétons/vélos en centre-ville ? Pour toutes ces réalisations mieux vaut aussi ne pas parler de l'empreinte carbone !

Au moment où nombre de communes s'engagent pour l'écologie urbaine, rappelons l'importance des investissements pour les déplacements doux, les transports alternatifs, la végétalisation des espaces, ou encore la performance énergétique des bâtiments...

Dommage que notre Maire ne s'en soit inquiété plus tôt !

Retrouvez nous sur :
<http://nortavenir.eclublog.com/>
Nort À Venir | Facebook
Permanence : tous les 1^{ers} samedi du mois

Delphine GUERIN, Denys BOQUIEN,
Myriam POUPART, Isabelle CALENDREAU,
Marie-Noëlle PATERNOSTER, Bruno SARLET

NAISSANCES

- Martin BETHOULE
- Samy GRAND RODRIGUES
- Eliott MABIRE
- Tilian CHARDENON
- Neyah PELLIER
- Marceau VALLÉE
- Swan TESSIER
- Baptiste BERVET

- Simon LE BRECH

- Clément LEFORT
- Ossian RUELLAN
- Edern FOUILLET
- Aëllia DURAND

MARIAGE

- Tony RABINE et
Ganna GENERALIUK

DÉCÈS

- Jeannine PLESSIS, 90 ans
- Roland SEZESTRE, 89 ans
- André COSNEAU, 73 ans
- José CONFOLANT, 69 ans
- Monique PERRINEL, 89 ans

- Thérèse SAVARY, 91 ans
- Jean-Paul HARROUET, 70 ans
- Patrick LECOQ, 62 ans
- Paulette GICQUEL, 89 ans
- André DUHIL, 90 ans
- Jeannine CLOUET, 81 ans

3 SPECTACLES EN 1

Trois spectacles ? Une occasion de découvrir trois univers intimistes et sensibles où la danse et la musique sont à l'honneur.

Leïla Ka, qui a lancé la saison culturelle, revient en duo dans C'est toi qu'on adore, spectacle de danse avec Alexandre Fandard qui présente également Quelques-uns demeurent. La Compagnie Atelier de Papier vous surprendra avec son exploration musicale dans Silence.

Samedi 15 février à 16h30 et 20h30
Réservations : 02 51 12 01 45
billetterie.capnort@nort-sur-erdre.fr



CONCERT ÉVÉNEMENT

Cap Nort et La Nuit de l'Erdre, associés pour un concert samedi 30 mai, ont dévoilé le nom de l'artiste qui se produira à Cap Nort.

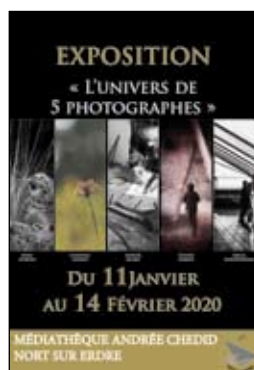
La magnifique Jeanne Added présentera une performance intitulée "Both Sides". Dans un format plus intimiste, elle réinvente son répertoire et laisse agir ce magnétisme dont elle a le secret.



Samedi 30 mai à 20h30 - Réservations : 02 51 12 01 45
billetterie.capnort@nort-sur-erdre.fr

EXPOSITION

Né de l'idée que la photographie est l'art de montrer ce qui ne se voit pas, 5 photographes se sont réunis au sein d'un collectif éphémère.



JUSQU'AU 14 FÉVRIER

De clichés singuliers, parfois graphiques, en images teintées de poésie, ils vous invitent à un parcours authentique où le regard, témoin d'un temps et du quotidien, peut voir à se dérober. Cette exposition est visible jusqu'au 14 février aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

À tour de rôle, Marc Dubois, Chantale Gonce, Samuel Duhil, Olivier Gonce et Pascal Poissonneau présentent leur univers dans les espaces de la médiathèque.

AGENDA

4 FÉVRIER À 14H30

Conférence "Vagabondages littéraires de Nantes à l'estuaire de la Loire" - Cap Nort
Université Permanente

6 FÉVRIER À 14H30

Bal avec l'orchestre Silvere Burlot - Cap Nort
Section Danse des Retraités

7 FÉVRIER À 20H30

Assemblée générale - Cap Nort
La Nuit de l'Erdre

8 FÉVRIER À 13H30

Concours de belote - Salle des Loisirs
L.A.C

9 FÉVRIER À 10H

Assemblée générale - Salle de l'Erdre
Ablette Nortaise

13 FÉVRIER

Don du sang
Complexe sportif de Petit-Mars

15 > 29 FÉVRIER

Tournois de tennis en salle - Salle de la Sangle
NAC Tennis

3 MARS À 14H

Conférence "La radioactivité : entre peur et espoir ? Entre fantasmes et réalité ?"
Cap Nort
Université Permanente

3 MARS À 20H30

Saison culturelle "L'herbe de l'oubli"
Cap Nort
Service Culture

RÉUNION D'INFORMATION

L'association Bâtinort, qui regroupe les acteurs du bâtiment, organise une réunion jeudi 5 mars à 19h, salle sud.

Cette rencontre portera sur les aides à la rénovation énergétique : comment s'y prendre pour améliorer son confort, comment se protéger des démarchages téléphoniques, quelles aides pour 2020 ?